



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Participation financière au projet de Angoulême Charente Handball (ACH) -
Organisation d'une conférence menée par Monsieur Daniel CONSTANTINI**

DE20151214_40

Conseil municipal du 14 décembre 2015

Rapporteur :
Patrick BOURGOIN

Télétransmise à la Préfecture le
Affichée le 16 décembre 2015 16 DEC. 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Participation financière au projet de Angoulême Charente Handball (ACH) - Organisation d'une conférence menée par Monsieur Daniel CONSTANTINI

Sports
id : 1138

Conseil municipal
14 décembre 2015

40

Rapporteur : Patrick BOURGOIN

L'association Angoulême Charente Handball (ACH) en partenariat avec la Jeune Chambre Économique (JCE) Angoulême-Cognac a organisé le 5 novembre dernier au Centre Universitaire une conférence menée par Monsieur Daniel CONSTANTINI, ancien entraîneur de l'équipe de France de handball masculin et notamment des mythiques « Barjots ».

Cette conférence intitulée « La Gestion des Ressources Humaines à des fins de Performance... du Hand vers l'Entreprise » a rassemblé un public attentif composé de sportifs et de chefs d'entreprise.

L'ACH, porteur financier de cette action, sollicite la Ville pour une aide financière.

Aussi au vu de l'intérêt de cette démarche et de la mobilisation des acteurs locaux, il vous est proposé d'accorder une aide d'un montant de 200€ à l'association Angoulême Charente Handball (ACH).

La dépense en résultant est inscrite au budget principal de la Ville.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- Angoulême Charente Handball (ACH) Laïd Bouazza
Patrick Bourgoin

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour
14 décembre 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

